Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 23.06.2022
Numéro de publication: HR01-1005503223

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Agitateur de saveurs SA, Vionnaz

Agitateur de saveurs SA
Chemin des Deux Clochers 6
1895 Vionnaz

Agitateur de saveurs SA, à Vionnaz, CHE-200.371.331, Chemin des Deux Clochers 6, 1895 Vionnaz, société anonyme (Nouvelle inscription). Date des statuts: 01.06.2022. But: La société a pour but toute activité en lien avec la gastronomie (achat, vente, production alimentaire, consulting et formation), ainsi que toute activité immobilière. La société peut effectuer toute opération financière ou commerciale en rapport avec son but ou apte à le favoriser. Elle peut en outre créer des succursales/filiales en Suisse et à l'étranger, prendre des participations, fonder ou financer des entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Capital-actions: CHF 100'000.00. Capital-actions libéré: CHF 50'000.00. Actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts. Faits qualifiés: apports en nature et reprise de biens: selon contrat de transfert de patrimoine du 01.06.2022 et inventaire au 31.12.2021, la société reprend les actifs de CHF 120'380.13 et les passifs envers les tiers de CHF 32'166.95 de l'entreprise individuelle "Baratte Philippe" à Vionnaz (CHE-395.521.776) soit l'actif net de CHF 88'213.18, en échange de 100 actions nominatives de CHF 1'000.00, le solde de CHF 38'213.18 constituant une créance de l'apporteur envers la société. Organe de publication: FOSC. Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications. Selon déclaration du 01.06.2022, il est renoncé à un contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Baratte, Philippe Claude Marc, de Vionnaz, à Vionnaz, administrateur unique, avec signature individuelle.

Registre journalier no 1712 du 20.06.2022

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais